

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**16 SEPTEMBRE 2009**

**SESSION ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue à la Baie Gillies à Fugèreville / Latulipe-et-Gaboury, **MERCREDI LE 16 SEPTEMBRE 2009, à 17 h 00 (5 h 00 pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Paul Coulombe	, maire d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde	, maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin	, maire de Duhamel-Ouest
Monsieur Kim Gauthier	, maire de Fugèreville
Monsieur Joey Gaudet	, maire suppléant de Guérin
Madame Marie Lefebvre	, mairesse de Kipawa
Monsieur Gérald Charron	, maire de Laforce
Monsieur Yvon Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette	, maire de Laverlochère
Monsieur Marc Champagne	, maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	, maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec
Monsieur Maurice Rivard	, maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRC
Monsieur Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
Monsieur Gérard Pétrin	, maire de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin	, maire de St-Édouard-de-Fabre
Monsieur Normand Roy	, maire de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Philippe Barette	, maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Sylvain Trudel	, maire de la ville de Ville-Marie

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :**

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel  
et représentant du territoire non organisé

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE :**

Monsieur Jean-Pierre Charron , maire de Belleterre  
et préfet de la MRC

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
Madame Mireille Bourque , agente de développement  
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

**09-09-346**

**Ouverture de la séance à 17 h 00 et adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par M. Réjean Drouin  
appuyé par M. Alain Sarrazin  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

—————  
//

Le conseil prend acte de l'agenda du préfet pour les mois de juillet et août 2009.

**09-09-347**

**Visite du site et présentation du plan de relance du Domaine de la Baie Gillies par le conseil d'administration (souper-conférence).**

Le plan de relance prévoit l'ouverture du Domaine sur 4 saisons et réoriente sa vocation pour qu'il devienne une base plein air axée sur les activités et événements sportifs, culturels, sociaux, éducatifs et touristiques qui s'adressent à tous les groupes d'âge.

Le plan prévoit les activités suivantes :

Activités et événements			Hébergement et infrastructures
Sportif	Culturel	Social, éducatif, touristique	
Volley-ball (tournoi)	Fête de la musique	Classe verte	Plage
Motoneige (rallye)	Musée de l'histoire de la Baie Gillies	Lac-à-l'épaule	Dortoir (70 places)
Ski de fond (course)	Peinture murale dans le pavillon	Colloque	Duplex (28 places)
Raquette	Plaque commémorative de l'ancien moulin	Fête de famille	Cafétéria
Pêche blanche (tournoi)	Centre éducatif sur la faune et la flore	Mariage	Pavillon (52 places)
Patin (course)		Beach party	Camping aménagé avec services (tentes et roulottes)
Soccer (tournoi)		Camp de jour thématique (sportif, perte de poids, immersion en anglais, etc.)	Chapiteau
Piste d'hébertisme			Terrain de soccer
Vélo de montagne			Snack-bar
Canot			
Kayak			

Le plan de relance prévoit un plan de communication étoffé utilisant divers médiums (dépliants, site Internet, radio, télévision, revues spécialisées, salons touristiques).

Le projet prévoit la création de 16 emplois à temps plein et à temps partiel. Le coût du projet est évalué à 476 591 \$ comprenant principalement l'achat d'équipements, l'amélioration des infrastructures existantes et l'aménagement de nouvelles infrastructures. Le conseil d'administration a ciblé des programmes de subventions pouvant s'appliquer au projet.

Le conseil reconnaît le fort potentiel du site et le dynamisme des administrateurs.

**09-09-348**

**Adoption des procès-verbaux de la session ordinaire du 19 août 2009 et de la session spéciale du 2 septembre 2009.**

Les procès-verbaux de la session ordinaire du 19 août 2009 et de la session spéciale du 2 septembre 2009 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ Que lesdits procès-verbaux soient adoptés et signés tels que rédigés, tout comme s'ils avaient été lus.

**09-09-349**

**Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

- Vote par correspondance pour les électeurs non résidents dans les municipalités dans le cadre des élections générales municipales du 1<sup>er</sup> novembre 2009;
- Règlement d'emprunt de 4 M\$ concernant le projet de valorisation des matières résiduelles, jugé prématuré!

**09-09-350**

**Révision du schéma d'aménagement de la MRC – liste des demandes de modifications essentiels à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé.**

Suite à l'adoption du premier projet, la MRC a reçu des demandes de modifications. Certaines (26) sont **essentiels** à l'entrée en vigueur en ce sens que, si la MRC n'y donne pas suite, le gouvernement s'objectera à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé. D'autres (43) sont non essentielles.

Durant la prochaine année, la priorité sera de discuter avec les ministères pour en arriver à une entente sur les 26 premières demandes.

**Liste des demandes de modifications essentiels à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé :**

<b>Demandeur</b>	<b>Demande de modifications</b>
Ministère des Affaires municipales	Exprimer une volonté claire de revitaliser et de renforcer les noyaux villageois et de limiter l'étalement et proposer des moyens d'y arriver.
Ministère des Affaires municipales	Mieux justifier les agrandissements de périmètres urbains (Ville-Marie, Duhamel-Ouest, Nédélec, Angliers, Fugèreville, Guérin, Laverlochère, Lorrainville, Saint-Eugène et Notre-Dame-du-Nord) en fournissant des statistiques sur le nombre de ménages et de nouvelles constructions, espaces disponibles pour de nouveaux logements, commerces, services ou industries, mettre en lien l'offre et de la demande, etc. Les justifier en fonction des besoins de croissance selon un horizon de 10 à 15 ans.
Ministère des Ressources naturelles	Retirer l'agrandissement du périmètre urbain demandé pour Kipawa (nord du lac du Moulin), déjà rejeté par le ministère en 2008.
Ministère des Affaires municipales	Dans le cas où les agrandissements sont maintenus, la MRC devra proposer des mesures pour consolider les noyaux villageois et limiter l'étalement.
Ministère de l'Agriculture	Pour les terrains récemment inclus en zone agricole, les enlever des périmètres urbains (Fabre, Guigues et Lorrainville).
Ministère de l'Agriculture	Pour les agrandissements de périmètres urbains de Fugèreville, Laverlochère, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord, Nédélec et Saint-Eugène, obtenir une exclusion de la zone agricole avant l'entrée en vigueur du schéma.
Ministère des Affaires municipales	Pour limiter l'étalement : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préciser quelles activités sont permises seulement dans les périmètres urbains;</li> <li>➤ Limiter les résidences non reliées à des fermes et les chalets dans l'affectation « agroforestière » (par exemple, en exigeant des dimensions minimales supérieures à 4 000 m<sup>2</sup>);</li> <li>➤ Préciser les activités non agricoles permises en zone agricole;</li> <li>➤ Interdire les industries de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> transformation à l'extérieur des périmètres urbains.</li> </ul>

<b>Demandeur</b>	<b>Demande de modifications</b>
Ministère du Développement économique	Ajouter une orientation traduisant la volonté de la MRC d'assurer la rentabilisation des investissements consentis par une planification structurée du développement commercial/industriel et par une optimisation des répercussions de ce développement sur l'organisation du territoire. Identifier et localiser les commerces et les industries importants, existants et ceux prévus.
Ministère de la Culture	Identifier et localiser les équipements culturels importants (salles de spectacle, musées, bibliothèques, etc.).
Ministère de la Santé	Identifier et localiser les équipements importants de santé et de services sociaux.
Ministère de l'Éducation	Mettre à jour la liste des équipements importants liés à l'éducation.
Ministère de la Culture	Mettre à jour la liste des biens culturels.
Ministère de l'Environnement	Ramener la profondeur minimale des lots riverains de 60 à 75 mètres.
Ministère de l'Environnement	Mettre à jour tous les sites reliés aux ordures (dépotoirs actuels et fermés, Écocentre, etc.).
Ministère des Transports	Identifier les tronçons de route de plus de 55 décibels et y prévoir des normes pour limiter le résidentiel ou d'autres usages.
Ministère de l'Environnement	Identifier et localiser tous les puits qui alimentent plus de 20 personnes et leur zone de protection.
Ministère de l'Environnement	Imposer la réciprocité entre les activités à risque et les activités sensibles comme le résidentiel (distances séparatrices).
Ministère des Transports	Mettre à jour la liste des travaux routiers.
Ministère des Transports	Identifier et localiser les sentiers régionaux de VTT et de motoneige et proposer des normes pour encadrer les nouveaux sentiers.
Hydro-Québec	Mettre à jour la liste des infrastructures électriques.
Ministère des Ressources naturelles	Identifier et localiser 10 forêts exceptionnelles en forêt publique.
Ministère des Affaires municipales	Limiter les îlots déstructurés à des sites restreints en superficie, avec plusieurs usages non agricoles et quelques terrains vacants irrécupérables pour l'agriculture.
Ministère des Ressources naturelles	Permettre l'extraction des ressources minérales ailleurs qu'en forêt et définir l'expression « extraction des ressources naturelles ».
Ministère de l'Environnement	Identifier et localiser les sites occupés par les espèces menacées.
Ministère de l'Environnement	Identifier et localiser tous les projets d'aires protégées.
Ministère des Ressources naturelles	Identifier et localiser tous les habitats fauniques officiels.

09-09-351

**Approbation du tableau bilan des projets du premier Pacte rural 2002-2007.**

Il est proposé par M. Sylvain Trudel  
appuyé par M. Paul Coulombe  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le bilan des projets déposés au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du premier Pacte rural 2002-2007.

N° région	IDMRC	Projet	Financement final									
			Coût total	Pacte rural	Mise de fonds	Ministère Québec	CLD	Ministère Canada	SADC	Municipalité	Institution financière	Autre
8	85	Planification stratégique du Témiscamingue	384 500 \$	95 000 \$	0 \$	32 200 \$	0 \$	35 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	222 300 \$
8	85	Aménagement, réseau large bande	3 584 204 \$	78 722 \$	0 \$	1 294 554 \$	0 \$	462 564 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 748 364 \$
8	85	Régions limitrophes	9 000 \$	9 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
8	85	ZAL	7 633 \$	3 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 133 \$	0 \$	0 \$
8	85	Commercialisation (achat local)	124 055 \$	1 555 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	122 500 \$
8	85	Transport collectif	42 000 \$	14 000 \$	0 \$	28 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
8	85	Communication Témiscamingue Radio FM	341 020 \$	50 000 \$	0 \$	50 000 \$	0 \$	10 000 \$	0 \$	131 020 \$	0 \$	100 000 \$
8	85	Agents de développement local (phase 1)	207 826 \$	130 544 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	77 282 \$	0 \$	0 \$
8	85	Foire des villages	20 158 \$	12 658 \$	0 \$	1 400 \$	2 500 \$	600 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 000 \$
8	85	Formation des agents de développement local et des directeurs généraux des municipalités	14 733 \$	10 690 \$	0 \$	4 043 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
8	85	Support au développement local	1 537 038 \$	431 538 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 036 500 \$	0 \$	69 000 \$
8	85	Entretien du réseau large bande	54 888 \$	40 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	14 888 \$	0 \$	0 \$
8	85	Groupe d'animation du milieu municipal et économique	18 268 \$	18 268 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
				895 474 \$								

### 09-09-352

#### **Autorisation de signature de la prochaine entente de développement culturel.**

Le conseil des maires a autorisé par résolution le 19 août 2009 le renouvellement d'une nouvelle entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'une durée de 3 ans (1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012) au montant total de 120 000 \$ soit 40 000 \$ / an dont 50 % du milieu et 50 % du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Jocelyn Aylwin  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le préfet de la MRC de Témiscamingue et le secrétaire-trésorier – directeur général à signer pour et au nom de la MRC la prochaine entente de développement culturel et tous les documents y afférents.

### 09-09-353

#### **Projet de valorisation des matières résiduelles – Autorisation de budget afin de compléter les études de validation et le plan d'affaires du projet.**

Le 19 août 2009, le conseil des maires a autorisé le projet de valorisation des matières résiduelles, dans son intégralité, c'est-à-dire phase 1 et 2 totalisant 4 M\$, conditionnellement à l'octroi des gouvernements fédéral et provincial, ainsi que leurs mandataires, à la hauteur de 90 % (3,6 M\$) du coût total du projet (4 M\$); dans cette perspective, le règlement d'emprunt (10 ans) n° 140-08-2009 fut adopté.

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M. Sylvain Trudel  
et résolu majoritairement

- ❖ D'autoriser un budget de 10 000 \$ afin d'entreprendre les études de validation et les documents d'appel d'offres du projet de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue.

<b>Enregistrement du vote :</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Population</b>
<b>Pour</b>	18	14 625
<b>Contre</b>	2	1 410

Messieurs les conseillers de comté, Daniel Barrette (Laverlochère) et Réjean Drouin (St-Édouard-de-Fabre), votent contre l'adoption de la résolution et inscrivent leur dissidence.

**Résolution adoptée**

**Faits saillants :**

- ➔ **Les demandes d'aides financières ont été transmises aux différents ministères et organismes concernés (4 M\$ à 90 %) le 15 septembre 2009;**
- ➔ **Maintien des dépôts en tranchée dans les municipalités;**
- ➔ **Réception d'un avis de conformité du MDDEP sur le projet de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue.**

La principale difficulté du projet selon le MDDEP réside au niveau des garanties d'un compost de qualité en tout temps qui répond aux normes du Bureau de normalisation du Québec.

La MRC informera le MDDEP d'un projet de lombricompostage avec le CTRI pour une période de 3 ans en vue du maintien de l'objectif de valorisation et la production d'un compost de qualité.

**09-09-354**

**Appui à la FQM concernant la Coalition BOIS Québec.**

La FQM fait partie de la Coalition BOIS Québec qui consiste à mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'utilisation de matériaux de bois dans la construction des édifices publics.

La FQM souhaite mettre à contribution dans ce projet son réseau comprenant 1 000 membres et 7 000 élus.

L'économie de la MRC de Témiscamingue repose principalement sur l'industrie du bois et la MRC partage les fondements qui sous-tendent cette initiative de la FQM, c'est-à-dire la croyance dans le potentiel de la ressource forestière et des régions comme moteur de développement économique.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Jocelyn Aylwin  
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer l'initiative de la Coalition BOIS Québec et assurer la FQM de notre entière collaboration.

## **Appui à la FQM concernant le raccordement des nouveaux territoires au réseau d'électricité.**

**09-09-355**

Il est proposé par M. Luc Lalonde  
appuyé par M. Gérald Charron  
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la FQM dans ses démarches requérant d'Hydro-Québec l'abolition des coûts exorbitants de raccordement qu'exige Hydro-Québec pour les nouveaux territoires à desservir, rendant captives les régions rurales par son statut de monopole. Hydro-Québec doit reconnaître le caractère essentiel du service de raccordement au réseau d'électricité pour les secteurs résidentiel, commercial et industriel dans les régions.

Il est impératif pour les régions de compter sur des services de base accessibles et de qualité afin d'assurer notre développement et notre qualité de vie.

**09-09-356**

## **Élection du préfet au suffrage universel.**

### ➤ **Dates importantes :**

- ↳ Période de production des déclarations de candidatures : du 18 septembre au 2 octobre 2009;
- ↳ Commission de révision : 15 et 16 octobre 2009;
- ↳ Vote itinérant dans les résidences d'hébergement des personnes âgées reconnues et vote par anticipation : 25 octobre 2009;
- ↳ Jour du scrutin : 1<sup>er</sup> novembre 2009.

La MRC offrira aux non domiciliés de la municipalité de Fugèreville le droit de vote par correspondance tel que prévu par la municipalité de Fugèreville.

La MRC ne sera pas tenue de tenir un bureau de vote dans les territoires autochtones puisque les membres sont intégrés à la liste électorale locale des municipalités avoisinant ces communautés.

### ➤ **Tableau comparatif des dépenses du préfet élu :**

Municipalité	Évaluation municipale 2009	Écart dépenses préfet 2008 vs dépenses anticipées 2009	Per capital	Taux au 100 \$/évaluation
Angliers	13 283 300 \$	938 \$	3,05 \$	0,0071 \$
Béarn	29 860 800 \$	2 162 \$	2,41 \$	0,0072 \$
Belleterre	9 358 000 \$	634 \$	1,84 \$	0,0068 \$
Duhamel-Ouest	52 993 800 \$	3 805 \$	4,14 \$	0,0072 \$
Fugèreville	13 420 400 \$	958 \$	3,25 \$	0,0071 \$
Guérin	11 034 300 \$	793 \$	2,62 \$	0,0072 \$
Kipawa	32 830 000 \$	2 461 \$	4,49 \$	0,0075 \$
Laforce	3 372 600 \$	324 \$	0,91 \$	0,0096 \$
TNO Laniel et TNO Les Lacs	31 895 900 \$	2 245 \$	12,27 \$	0,0070 \$
Latulipe-et-Gaboury	10 647 500 \$	748 \$	2,26 \$	0,0070 \$
Laverlochère	27 613 600 \$	1 933 \$	2,68 \$	0,0070 \$
Lorrainville	50 384 300 \$	3 880 \$	2,87 \$	0,0077 \$
Moffet	7 552 800 \$	573 \$	2,98 \$	0,0076 \$
Nédélec	15 441 900 \$	1 123 \$	2,66 \$	0,0073 \$
Notre-Dame-du-Nord	40 916 700 \$	3 236 \$	2,82 \$	0,0079 \$
Rémigny	11 327 700 \$	783 \$	2,45 \$	0,0069 \$
St-Bruno-de-Guigues	55 413 500 \$	4 148 \$	3,83 \$	0,0075 \$
St-Édouard-de-Fabre	30 100 400 \$	2 129 \$	3,09 \$	0,0071 \$
St-Eugène-de-Guigues	22 254 600 \$	1 612 \$	3,26 \$	0,0072 \$
Témiscaming	176 412 800 \$	12 348 \$	4,66 \$	0,0070 \$
Ville-Marie	120 525 700 \$	9 437 \$	3,55 \$	0,0078 \$
<b>Total</b>	<b>766 640 600 \$</b>	<b>56 270 \$</b>		

La MRC révisera la rémunération et les conditions de travail du préfet élu tel qu'adopté le 17 juin 2009 (résolution n° 258) au sujet d'un bureau du préfet dans l'édifice de la MRCT, de même que certains aspects de la gouvernance.

**09-09-357**

**Suivi des dossiers.**

---

- Suivi à la présentation (consultation préliminaire aux maires/maires) du 2 septembre 2009 par M. Pierre Brien, consultant pour le projet de mise en valeur du potentiel hydroélectrique au Témiscamingue et dépôt de son rapport final le lundi 21 septembre 2009 à 19 h 00 au bureau de la MRC lors d'une session spéciale publique du conseil des maires;
- Suivi de la rencontre MRCT et directeurs généraux des municipalités du Témiscamingue jeudi le 3 septembre 2009 à Laverlochère;
- Rapport de la démarche de la conversion de certains camps de chasse en baux de villégiature :

Les commentaires (résolutions) reçus des municipalités ont été transmis au MRNF; le ministère a débuté les rencontres concernant la conversion.

- Suivi au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRCT :

Déposé au ministère et en attente d'un avis de conformité d'ici la fin de l'année.

- Dossiers « Forêt » :

- ↪ Mémoire de la FQM sur le projet de loi sur l'occupation du territoire forestier;

- ↪ Exploitation ou transformation de 50 000 m<sup>3</sup> cet automne au Témiscamingue par Rexforêt;

- ↪ Projet Bois de chantier de Laforce.

- Dossiers « Agriculture », dont l'abattoir de Fugèreville;

- Suivi concernant le projet pilote de la Commission culturelle de l'inventaire patrimonial dans les municipalités de St-Édouard-de-Fabre et Laforce;

- Prochain conseil des maires :

- ↪ Lundi 21 septembre à 19 h 00 (7 h 00 pm) au bureau de la MRC (conseil spécial public);

- ↪ Mercredi 21 octobre 2009 à 19 h 00 (7 h 00 pm) au bureau de la MRC (conseil ordinaire).



## **Rapports des représentants de la MRCT auprès des organismes, s'il y a lieu.**

---

**09-09-358**

- Société de développement du Témiscamingue (SDT) :
  - ↵ Relance de Temlam;
  - ↵ Vente de publicité Radio-Témiscamingue vs RNC Média;
  - ↵ Concours international de labour débutant le 22 septembre à Earlton;
  - ↵ Opémican.
- Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT) :
  - ↵ Avenir du régime forestier;
  - ↵ Lac-à-l'épaule.
- Communication-Témiscamingue (Radio FM) :
  - ↵ Internet haute vitesse.
- Fédération québécoise des municipalités (FQM) :
  - ↵ Gestion des matières résiduelles (2008-2018);
  - ↵ Municipalités dévitalisées;
  - ↵ Évaluation de l'industrie forestière (désuétude économique);
  - ↵ Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – problématique CSST – nombre requis de pompiers pour l'attaque dans un bâtiment en flammes;
  - ↵ Congrès annuel du 24 au 26 septembre 2009;
  - ↵ Forêt privée;
  - ↵ Chemins forestiers;
  - ↵ Consultation des communautés autochtones;
  - ↵ Droits miniers;
  - ↵ Accord de libre-échange entre le Québec et l'Ontario concernant la main-d'œuvre et l'achat de services.
- Commission sur la ruralité (CRÉ) :
  - ↵ Retour sur le colloque de l'implication citoyenne à St-Bruno-de-Guigues le 22 août 2009 – peu de participation du Témiscamingue;
  - ↵ Rendez-vous des générations à l'Institut du Nouveau Monde;

- Zec Kipawa :
  - ↪ Ouverture de la chasse le 2 octobre;
  - ↪ Pas de camping au lac Ostaboningue.
- Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue :
  - ↪ Émission sur l'eau embouteillée à RDI;
  - ↪ Gestion de l'eau par bassin versant – grand territoire et non harmonisé avec les limites de la MRCT;
  - ↪ Rendez-vous international de la gestion de l'eau à Sherbrooke;
  - ↪ Forum sur l'eau souterraine à Saguenay;
  - ↪ Étude de modification de la *Loi sur les mines* – protection des Eskers.

**09-09-359**

**Levée de l'assemblée.**

---

Il est proposé par M. Luc Lalonde  
appuyé par M. Maurice Rivard  
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 20.

(Original signé)

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
**Jean-Pierre Charron, préfet**

\_\_\_\_\_  
**Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.**

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une session subséquente.**

